



Port de Dieppe, le 1er septembre 2026

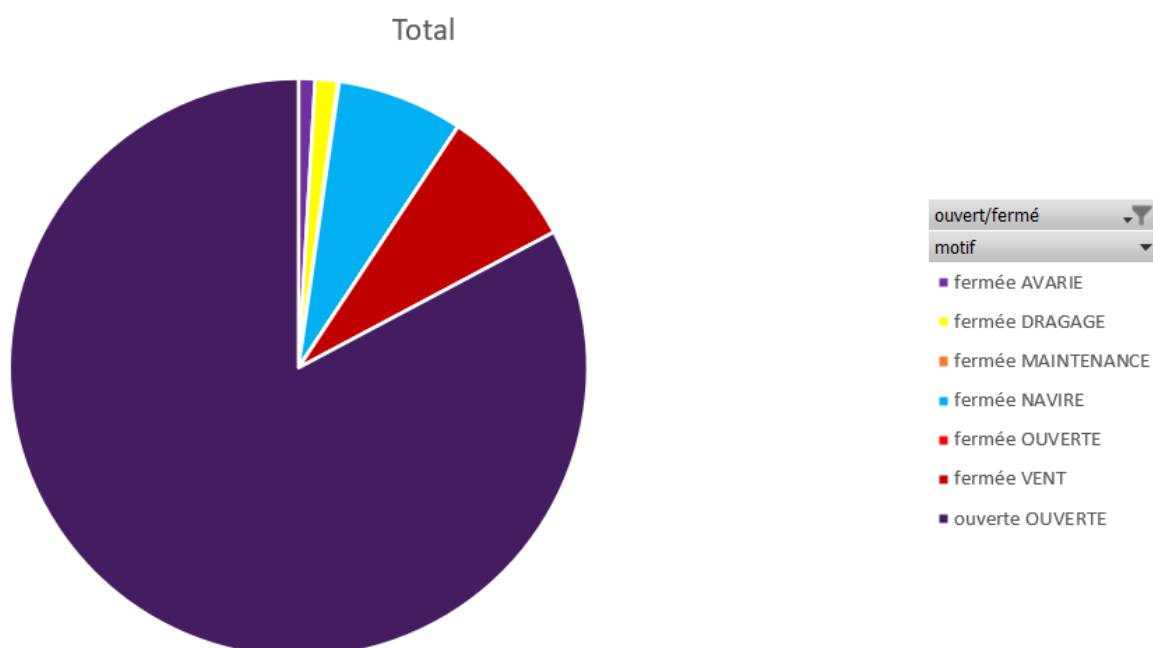
COMMUNIQUE DE PRESSE

Chantier de restauration du pont Colbert : dépose de la passerelle piétonne

Nouvelle étape dans le chantier de restauration du pont Colbert : la passerelle piétonne va être retirée. Les détails d'une opération assez lourde.

Lors des réunions publiques qui ont précédé le chantier de restauration du Pont Colbert, les riverains avaient fortement exprimé la nécessité d'avoir à disposition le moyen de passer d'une rive à l'autre. Les élus de Ports de Normandie avaient répondu positivement à cette demande en arbitrant pour l'installation d'une passerelle piétonne pour un budget global de 1,5 M€.

Installée dès le début du chantier de restauration du Pont Colbert, la passerelle piétonne – appelée par certains, la Colbertine – a permis de maintenir un lien entre les deux rives durant les travaux. Ci-dessous, le tableau de suivi de ses ouvertures et fermetures avec les causes de ces dernières (passage de navires, vent supérieur à 50 km/h, dragage, maintenance ou avarie)



Son démontage, piloté par la société Eiffage, débutera le 7 septembre prochain et pourrait durer jusqu'au 25 septembre (cf. arrêté de la Ville de Dieppe en pièce jointe). Il va nécessiter de bloquer la circulation sur le quai de l'Yser mais n'empêchera pas le fonctionnement et la circulation sur le Pont Colbert. La navigation ne sera pas non plus entravée.

Pour procéder à cette opération, la passerelle va être mise en position fermée à la circulation piétonne et sera démontée morceau par morceau (comme une sorte de légo). Chaque élément va être désaccouplé des autres et chargé par une grue télescopique sur un camion. Une fois démontée, elle rejoindra les locaux de son propriétaire, la société Locapal.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contact presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 - marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr / Anne Pétri-Maillard 06 23 50 48 99 - anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr